

L'ÉLECTION DU BUREAU DE LA CHAMBRE

Le scrutin pour l'élection du bureau de la Chambre s'est ouvert à 18 heures. Le scrutin a été ouvert à 18 heures à la tribune. Les autres scrutins pour les élections des autres membres du bureau ont lieu dans les salons voisins. Le scrutin pour l'élection du président est clos à 17 heures.

M. Fernand Bouisson réélu président

La séance est reprise à 18 h. 50. Le doyen d'âge fait connaître devant une Chambre nombreuse les résultats des scrutins pour l'élection du président définitif et des quatre vice-présidents.

Les vice-présidents élus

Scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents : nombre de votants, 510; bulletins blancs ou nuls, 8; suffrages exprimés, 502; majorité absolue, 252.

Les questeurs sont élus

Scrutin pour l'élection de trois questeurs : nombre de votants, 494; bulletins blancs ou nuls, 7; suffrages exprimés, 487; majorité absolue, 244.

L'élection des secrétaires : M. Maurice Vincent est élu

Voici les résultats du scrutin : nombre de votants, 494; bulletins blancs ou nuls, 11; suffrages exprimés, 483; majorité absolue, 242.

Le Sénat a entendu le discours de son doyen d'âge M. Damecour

Les sénateurs sont venus très nombreux pour assister à la session ordinaire et entendre le discours de leur doyen d'âge et c'est devant une assemblée à peu près complète qu'à 16 heures 30, M. DAMECOUR, doyen d'âge, qui préside, a déclaré la séance ouverte.

Le Sénat a entendu le discours de son doyen d'âge M. Damecour

Il fait l'éloge funèbre de M. J.-Ch. Légrand, au nom de M. André Bouilloux-Lafont, ministre de l'Intérieur, et se termine par un discours dans lequel il exprime son étonnement de l'instruction qui se poursuit à l'égard de M. DAMECOUR, doyen d'âge, et se termine par un discours dans lequel il exprime son étonnement de l'instruction qui se poursuit à l'égard de M. DAMECOUR, doyen d'âge, et se termine par un discours dans lequel il exprime son étonnement de l'instruction qui se poursuit à l'égard de M. DAMECOUR, doyen d'âge.

LE TRAGIQUE ÉBOULEMENT DE VIEUX-COÛTE

On entendait les deux ensevelis appeler au secours, mais après quelques minutes, on ne s'entendit plus. On vint à leur secours, mais ils étaient déjà ensevelis. On ne put les retrouver que quelques heures plus tard.

UN MALHEUREUX FOU, RÉFORMÉ DE GUERRE 100 % ÉTAIT MONTÉ DANS LE TRAIN D'HÉNIN-LIÉTARD A LENS

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 4 h. 45, le chef de gare d'Hénin-Liétard, averti par téléphone, M. Dubus, commissaire principal en chef de Lens, qui venait de rentrer à Lens, a vu un homme monter dans le train se dirigeant vers Lens et arrivant dans cette ville une dizaine de minutes plus tard.

UNE LETTRE DE LA FÉDÉRATION DES CONTRIBUABLES AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

La Fédération nationale des syndicats et groupements de contribuables, qui groupe près de 700.000 syndiqués répartis dans 83 départements, vient d'adresser au Président du Conseil une lettre dans laquelle elle rappelle qu'elle a depuis longtemps protesté contre l'aggravation des charges fiscales et demandant des économies sérieuses dans les services publics.

L'AFFAIRE DE L'AÉROPOSTALE

M. Brack, juge d'instruction, a rendu son ordonnance de renvoi dans l'affaire de l'aéro-postale. Le dossier va donc être communiqué à la chambre des mises en accusation, qui statuera sur le renvoi en Cour d'assises de M. André Bouilloux-Lafont, sergent de justice, et de M. de Lubersac et Charles Picherie.

CINQ PERSONNES PÉRIRENT DANS L'INCENDIE D'UNE MAISON

Un incendie a détruit une maison du quartier riche de la ville de Baltimore. Cinq personnes ont péri dans les flammes. Une sixième a été grièvement blessée.

UN BÉBÉ DE QUATRE MOIS TROUVÉ ASSASSINÉ

On mande de New-York, qu'un bébé de quatre mois a été trouvé assassiné. On croit qu'il s'agit d'un acte de vengeance ou de jalousie.

L'ENTRÉE DES ÉTRANGERS EN BELGIQUE

La Société publique belge rappelle que les ressortissants français doivent, pour pénétrer en Belgique, être porteurs d'un document officiel justifiant leur entrée en Belgique.

LE MARIAGE DE M. DAMECOUR

M. DAMECOUR, doyen d'âge, a épousé Mlle FÉRAL. Le mariage a eu lieu à la mairie de Lens.

L'ASSASSINAT D'UN SEPTUAGÉNAIRE A BEUVRY-LEZ-BÉTHUNE

Les recherches entreprises pour découvrir le criminel se poursuivent activement. On a retrouvé des traces de sang et des empreintes de pas.

Enquête difficile

D'après les circonstances qui entourent le drame, l'enquête semble s'être entourée des plus minutieuses précautions : d'abord pour prendre la fuite sans se faire remarquer, ensuite pour déjouer les recherches de la justice.

UN MALHEUREUX FOU, RÉFORMÉ DE GUERRE 100 % ÉTAIT MONTÉ DANS LE TRAIN D'HÉNIN-LIÉTARD A LENS

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 4 h. 45, le chef de gare d'Hénin-Liétard, averti par téléphone, M. Dubus, commissaire principal en chef de Lens, qui venait de rentrer à Lens, a vu un homme monter dans le train se dirigeant vers Lens et arrivant dans cette ville une dizaine de minutes plus tard.

UNE FERMEN EN FLAMMES PRÈS D'AMIENS

Un très grand incendie s'est déclaré dans un hangar appartenant à M. Boulanger, maître de la commune de M. Boulanger, qui a été incendié par un incendie.

UN OUDIEU INDIVIDU ARRÊTÉ A EPEVILLE

A la suite de plaintes qui lui étaient parvenues, le Parquet de Péronne, vient d'arrêter un individu nommé M. ROKKA, 42 ans, ouvrier agricole à Epeville, près de Ham.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 11 janvier 1932. Soleil : lever, 7 h. 38; coucher, 16 h. 14; Lune : lever, 15 h. 44; coucher, 7 h. 53; Pluie.

Les funérailles de la victime

Nous apprenons que les funérailles de Mme Vve Dubois, dont le corps a été transporté, après les constatations, au domicile de M. DAMECOUR, à Beuvry, le mardi 10 janvier, à 10 heures, ont eu lieu à la mairie de Beuvry.

UN INCENDIE PRÈS D'AMIENS. DE DÉGÂTS FIT 100.000 FR.

Mardi matin, vers 6 heures, un incendie s'est déclaré dans un hangar appartenant à Mme Sellier, cultivatrice à Gentelles près d'Amiens.

LE MYSTÉRIEUX DÉTENU DE LA PRISON DE VALENCIENNES VA ÊTRE TRANSFÉRÉ A DOUAI

Le mystérieux détenu de la maison d'arrêt de Valenciennes André Boudant qui avait été condamné, nous l'avons dit, à six mois de prison pour vagabondage, a été transféré à Douai.

A Chérenq, un beau-père trappa violemment son gendre et le menaçait avec une baïonnette

Au numéro 146 de la rue Auteur, à Chérenq, habitait M. Léon Demarval, 45 ans, journalier, avec sa fille et son gendre, Georges Bernard, 26 ans, tisserand. L'habitation était louée à M. Demarval par son beau-père, son intention de quitter la maison commune.

Enquête difficile

D'après les circonstances qui entourent le drame, l'enquête semble s'être entourée des plus minutieuses précautions : d'abord pour prendre la fuite sans se faire remarquer, ensuite pour déjouer les recherches de la justice.

UN MALHEUREUX FOU, RÉFORMÉ DE GUERRE 100 % ÉTAIT MONTÉ DANS LE TRAIN D'HÉNIN-LIÉTARD A LENS

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 4 h. 45, le chef de gare d'Hénin-Liétard, averti par téléphone, M. Dubus, commissaire principal en chef de Lens, qui venait de rentrer à Lens, a vu un homme monter dans le train se dirigeant vers Lens et arrivant dans cette ville une dizaine de minutes plus tard.

UNE FERMEN EN FLAMMES PRÈS D'AMIENS

Un très grand incendie s'est déclaré dans un hangar appartenant à M. Boulanger, maître de la commune de M. Boulanger, qui a été incendié par un incendie.

UN OUDIEU INDIVIDU ARRÊTÉ A EPEVILLE

A la suite de plaintes qui lui étaient parvenues, le Parquet de Péronne, vient d'arrêter un individu nommé M. ROKKA, 42 ans, ouvrier agricole à Epeville, près de Ham.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 11 janvier 1932. Soleil : lever, 7 h. 38; coucher, 16 h. 14; Lune : lever, 15 h. 44; coucher, 7 h. 53; Pluie.

Les funérailles de la victime

Nous apprenons que les funérailles de Mme Vve Dubois, dont le corps a été transporté, après les constatations, au domicile de M. DAMECOUR, à Beuvry, le mardi 10 janvier, à 10 heures, ont eu lieu à la mairie de Beuvry.

UN INCENDIE PRÈS D'AMIENS. DE DÉGÂTS FIT 100.000 FR.

Mardi matin, vers 6 heures, un incendie s'est déclaré dans un hangar appartenant à Mme Sellier, cultivatrice à Gentelles près d'Amiens.

LE MYSTÉRIEUX DÉTENU DE LA PRISON DE VALENCIENNES VA ÊTRE TRANSFÉRÉ A DOUAI

Le mystérieux détenu de la maison d'arrêt de Valenciennes André Boudant qui avait été condamné, nous l'avons dit, à six mois de prison pour vagabondage, a été transféré à Douai.

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

4.000 PRIX valant 310.000 FR.

- Liste des lauréats**
- (SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)
- 2.843e. — M. DANDOUT Pierre, rue de Condé, 102, à VALENCIENNES.
2.844e. — M. LANGERBERT Valère, rue de l'Yser, 10 à WASQUEHAL.
2.845e. — M. DUTILLEUL Daniel, rue de la Chasse, 28, à PERONNE-EN-MELANTOIS.
2.846e. — Mme DE SCHMYTENEUR Marie, rue Buffon, 4, à LILLE.
2.847e. — Mlle ROGEOUX Suzanne, 49, rue Pasteur, à HAUBOURDIN.
2.848e. — M. DUPONT-LEURS, rue de la Gendarmerie, LA GORGUE.
2.849e. — Mlle VOS Olga, 161, rue Jules Guesde, à HEM.
2.850e. — M. LEFEBVRE Anatole, rue Blanche, 35, à SAINT-MAURICE.
2.851e. — M. DE BUNDER Auguste, rue de Mélançois, 6, à LILLE.
2.852e. — M. LECOQ René, rue de la Noyelle, à SAINGHIN-EN-MELANTOIS.
2.853e. — M. DELVOYE Albert, rue de la Marlière, 99, à TOURCOING.
2.854e. — M. DUBUS Henri, rue Ste-Elisabeth, 51, à ROUBAIX.
2.855e. — M. DEBELS Raymond, rue des Flandres, 58, à TOURCOING.
2.856e. — Mlle CAPPILLIER Marie-Louise, rue de l'Union, 149, à WATTRELOS.
2.857e. — Mme DEHALLEUX, rue de l'Yser, 335, à TOURCOING.
2.858e. — M. BONNEZ Alphonse, rue Ed. Vaillant, 48, à HELLEMMES.
2.859e. — Mme FIEVET Denise, rue de Gand, 12 bis, à NEUVILLE-EN-FERRAIN.
2.860e. — M. ABRAHAM Louis, rue des Bois Blancs, 181, à LILLE.
2.861e. — M. STEVENS Joseph, 53, rue Louise, à MARCQ-EN-BAREUIL.
2.862e. — Mme OPSOMEZ Jeanne, rue Pasteur, 18, à HEM.
2.863e. — M. COISNE-MAOIRIE, rue Voltaire, 115, MONS-EN-BAREUIL.
2.864e. — M. DELCROIX-LAROYE, 48, rue Ferrer, à CROIX.
2.865e. — Mme MICHEZ Hélène, 74, rue Jenner, à LILLE.
2.866e. — M. VIENNE Maurice, rue du Qual, 44, à LA MADELEINE.
2.867e. — M. BERTIN Edouard, rue de Berken, 26, à LA MADELEINE.
2.868e. — Mme PINCHON-ADAM, rue Carnot, 66, à THUMESNIL.
2.869e. — Mme LESSART Marthe, rue Mouscron, 16, à WATTRELOS.
2.870e. — Mme Adeline LIEVEN, rue Jean-Jacques Rousseau, 30, à HELLEMMES.
2.871e. — M. DELAERE Richard, rue de Dunkerque, 53, à ARMENIÈRES.
2.872e. — Mme BETTENS Suzanne, rue Jean Macé, 161, à ROUBAIX.
2.873e. — M. DUHEM Maurice, rue du Chemin Vert, 12, à ORCHIES.
2.874e. — M. LIETAERT Edouard, rue d'Enn, 40, à TOURCOING.
2.875e. — M. BEAUREPAIRE Henri, rue de la Mairie, 110, PÉRONNE.
2.876e. — M. FLANCOQ Léonard, rue du Marchal Foch, à SANTES.
2.877e. — M. HAYOT Cyrille, rue Gustave Delory, 16, à CYSOING.
2.878e. — Mme GUILBERT Geneviève, rue Gerdinand Mathias, 256, à HELLEMMES.
2.879e. — M. BEAUREPAIRE Jeanne, rue de la République, 12 bis, à SOMAIN.
2.880e. — M. HARDAIN Jules, rue du Sentier, 38, à TOURCOING.
2.881e. — M. BOIDIN Elol, rue Carnot, 36, à PÉRONCHIES.
2.882e. — M. DELERUE Robert, 25, rue Louis Surtout, à LILLE.
2.883e. — M. DESCATOIRE Albert, rue Delmeur, 1, à TEMERINGHEM.
2.884e. — Mme LEFEBVRE Jeanne, rue Pont-Noyelles, 11, à FIVES-LILLE.
2.885e. — M. LABIAU Joseph, 16, rue Pierre Curie, à HELLEMMES.
2.886e. — M. VERRONNE Edmond, rue de l'Ouest, 16, à CROIX.
2.887e. — M. D'HE Henri, rue Victor Hugo, 6, à HOULLINES.
2.888e. — M. HENRIQUOY Henri, rue de l'Ommelet, 140, à ROUBAIX.
2.889e. — Mme DEMONVEAUX-BOURMÉAU, rue de la Chasse, à PERONNE-EN-MELANTOIS.
2.890e. — M. DE SMET Louis, avenue Virmot, 18, à MONS-EN-BAREUIL.
2.891e. — M. LUYLLIER Daniel, rue Jean Jaurès, 16, à OMMÈRE.
2.892e. — Mme HONNART Marie-Thérèse, rue Gambetta, 55, à PÉRONCHIES.
2.893e. — M. BRACQ Eugène, 21, rue Biskra, à ROUBAIX.
2.894e. — M. RAES Joseph, 12, rue de MENIN, à TOURCOING.
2.895e. — M. BIDAR Fernand, rue de l'Arc-en-Ciel, 9, à MERICOURT-SOUS-LEZENS.
2.896e. — M. DUQUESNE-BOBYN, 34, rue Basse Maure, à ROUBAIX.
2.897e. — Mme KESTELOOT Raymond, rue Paul Lafargue, 128, à LILLE.
2.898e. — Mme WIBAUT, rue de la Gare, 4, à LESQUIN.
2.899e. — M. TARIOLLE Albert, rue de Russie, 89, à FIVES-LILLE.

QUELLE PART DE L'ANCIEN MARAIS « LE FLOT DE WINGLES » REVIENT A LA COMMUNE DE BAUVIN ?

Un projet de loi tendant à fixer la délimitation définitive de la part revenant à la commune de Bauvin du territoire de l'ancien marais dit « le flot de Wingles » sera présenté par M. le ministre de l'Intérieur, à la Chambre des Députés.

LE MYSTÉRIEUX DÉTENU DE LA PRISON DE VALENCIENNES VA ÊTRE TRANSFÉRÉ A DOUAI

Le mystérieux détenu de la maison d'arrêt de Valenciennes André Boudant qui avait été condamné, nous l'avons dit, à six mois de prison pour vagabondage, a été transféré à Douai.

UN MOUILLEUR DE LAIT SÈVÈREMENT CONDAMNÉ A LONGUEAU

Le 5 décembre, M. Doublart, inspecteur des fraudes, rencontrait dans la cité des cheminots de Longueau, un habitier de Gilly, M. Jean Van den Bergh, 53 ans, qui faisait sa tournée.

LE MARIAGE DE M. DAMECOUR

M. DAMECOUR, doyen d'âge, a épousé Mlle FÉRAL. Le mariage a eu lieu à la mairie de Lens.

LE SÉNAT A ENTENDU LE DISCOURS DE SON DOYEN D'ÂGE M. DAMECOUR

Le Sénat a entendu le discours de son doyen d'âge M. DAMECOUR. Le discours a été prononcé à 16 heures 30, devant une assemblée à peu près complète.

LES GAGNANTS PEUVENT RETIRER LEURS PRIX DANS LES BUREAUX DE « REVEIL DU NORD », 186, RUE DE PARIS, À LILLE.

Rapportons, à ce sujet, le texte de l'article 7 du Règlement, disant :

« La liste des prix affectés au présent concours représente une valeur de 310.000 francs. La liste des gagnants sera publiée dans les colonnes de « REVEIL DU NORD » et de « L'ÉGALITÉ DE ROUBAIX-TOURCOING ».

« Dès la publication des noms, les gagnants pourront se présenter à notre siège social, 186, rue de Paris, à Lille, où ils pourront retirer leurs prix. Les gagnants auront, naturellement, à justifier de leur identité lors du retrait de leurs prix. Les frais d'envoi seront à la charge des gagnants qui demanderont l'expédition de leurs prix ».

LES LAURÉATS POURRONT ÉGALEMENT RETIRER LEURS PRIX TOUTS LES DIMANCHES DE 9 HEURES À MIDI.

UN MOUILLEUR DE LAIT SÈVÈREMENT CONDAMNÉ A LONGUEAU

Le 5 décembre, M. Doublart, inspecteur des fraudes, rencontrait dans la cité des cheminots de Longueau, un habitier de Gilly, M. Jean Van den Bergh, 53 ans, qui faisait sa tournée.

LE MARIAGE DE M. DAMECOUR

M. DAMECOUR, doyen d'âge, a épousé Mlle FÉRAL. Le mariage a eu lieu à la mairie de Lens.

LE MARIAGE DE M. DAMECOUR

M. DAMECOUR, doyen d'âge, a épousé Mlle FÉRAL. Le mariage a eu lieu à la mairie de Lens.

REVEIL ET Cie

par Georges OHNET

Résumé des feuilletons précédents

Le financier Selim Nono a réuni dans la salle d'honneur de son château de Chérenq, un grand nombre d'amis qui sont participants à une grande partie de chasse. Se trouvent rassemblés, Esther Nono, fille du financier, une jeune femme d'une beauté remarquable, Gaston Francfort, le comte de Bruchard, etc. Esther adore son père, qui est son père, et est adorée de lui. Elle est extrêmement bien élevée par ses parents. Mlle FÉRAL avait pour ami la jeune femme d'une beauté remarquable, une jeune femme d'une beauté remarquable, une jeune femme d'une beauté remarquable.

malheur pour vous de voir votre confiance trahie par une personne pour qui vous aviez de l'amitié. J'avoue que je me suis trompé autant que vous sur son compte. Mais, dans l'état actuel des choses, que pouvez-vous souhaiter ? Que votre père régularise la situation et épouse Mme del Féral ?

prendre une décision. Mais il ne déclara rien sans me consulter. — Croyez-vous qu'il ait formé un tel projet ? — Lui, je n'en sais rien, mais elle, assurément. C'est une ambitieuse et il lui reste peu de fortune... — Laissons donc aller les événements marcher d'eux-mêmes. Vous intervenez, quand l'occasion se présentera, et pour le bien de tout le monde.

point orné d'une table de granit nommée le Carrefour du Grand-Veneur. Une petite rivière, qui descend d'un étang caché au milieu des bois, traverse la propriété et va se jeter dans la Marne, devant Chaligny. Donnée par Charles IX, après la Saint-Barthélemy, au marquis Hervé de Pont-Croix, qui s'est distingué par son zèle dans cette sanglante nuit, la terre de la Chevrolière est restée, depuis cette époque, dans la famille du terrible seigneur des huguenots. Reversé à coups de canon, mis à sac par les lanqueters de Mayenne, à la suite d'un engagement avec les troupes de Béarnais, pendant le siège de Paris, le château a été réédifié sur les plans de Jacques Desbrosses, le célèbre architecte qui a construit le Luxembourg. Pilié pendant la Révolution, lorsque le marquis de Pont-Croix fut émigré, il a conservé cependant encore d'assez beaux vestiges de sa splendeur passée. Les cheminées de marbre sculpté du salon d'honneur et de la salle à manger, y étaient restaurées, les admirables panneaux représentant des chasses, que des sauvages avaient taillées à coups de sabre, ont en leurs blessures pansées par des mains habiles. Les boiseries brûlées en partie, les plafonds troués de balles ont été refaits intelligemment. Tel qu'il se présente aujourd'hui, avec son mobilier ancien soigneusement restauré, il compte parmi les plus belles résidences des environs de Paris.

Jusqu'en 1887, le domaine était resté dans la famille de Pont-Croix. Le dernier marquis, Clément, avait dû s'en défaire à la suite du krach de l'Union, dans lequel la plus grande partie de sa fortune avait été engloutie. La liquidation désastreuse avait mis le jeune homme à la merci des marchands de biens, et pour éviter une vente judiciaire qui eût été plus avantageuse, mais qui répugnait à sa fierté, M. de Pont-Croix avait donné pour onze cent mille francs, par comptant, le château, le parc, quatre cent cinquante hectares de terres et bois, ne se réservant qu'une infime portion de cette propriété qu'il était né, où il avait vécu, et qu'il aimait. Cette portion, un lopin de quarante hectares appartenant à l'ancien pavillon de la régie, nommé la Commanderie, s'étendait au bord de la Marne. C'était une espèce de lande, semée de petits bouquets d'arbres, bouilloux et saubins. Une herbe jaune, des genêts et des juncs pouvaient seuls pousser sur le terrain calcaire, toujours sec et chaud. Comme culture, c'était la plus mauvaise partie du domaine ; comme chasse, c'était la meilleure. C'est pourquoi le marquis Clément l'avait gardé. Le pavillon, bâti en briques avec des chaînes de pierre dans une angle, avait bonne façade, encadrée dans une haute sautoire de petits bouquets d'arbres, bouilloux et saubins. Une herbe jaune, des genêts et des juncs pouvaient seuls pousser sur le terrain calcaire, toujours sec et chaud. Comme culture, c'était la plus mauvaise partie du domaine ; comme chasse, c'était la meilleure. C'est pourquoi le marquis Clément l'avait gardé.

« C'était là que depuis sa ruine le marquis vivait, loin du monde, choyé par une vieille bonne qui l'avait élevé, et qui faisait merveilleusement la cuisine, et servi par un unique valet, factotum précieux qui savait froter les appartements, panser les chevaux, cultiver le potager, dresser les chiens, poser les verveux, et au besoin tirer un coup de fusil, quand monsieur n'était pas là, et que Mlle Constantine avait résolu de faire un pâté. Très grand, très court, un peu braconnier, mais dévoué à son maître jusqu'à la mort, Clément était le parfait modèle du serviteur à tout faire, débrouillard et hardi, qui, dans l'ordre civil, répond au soldat, dans l'ordre militaire. Passer de deux cent mille livres de rente à une somme qui n'excédait pas huit cents francs par mois, n'avait pour tout lui que des débris de son élégance passée, telle était la situation que, du jour au lendemain, le jeune M. de Pont-Croix avait dû affronter. Il s'y était résigné en galant homme et en homme d'esprit. Avec son petit revenu, il aurait pu rester à Paris, se loger dans un petit appartement, et vivre de la vie du cercle.